



SURVEILLANCE
de l'état de **SANTÉ**
de la **POPULATION**



MALADIES VASCULAIRES CÉRÉBRALES À LAVAL

Incidence et prévalence

Édition mars 2024

Direction de santé publique

Centre intégré de santé et
de services sociaux de Laval

Une publication de la Direction de santé publique du Centre intégré de santé et de services sociaux de Laval

800, boulevard Chomedey, tour A
Laval (Québec) H7V 3Y4
Téléphone : 450 978-2121
Télécopieur : 450 978-2100
www.lavalensante.com

Direction

D^r Jean-Pierre Trépanier, directeur de santé publique, CISSS de Laval
Alexandre St-Denis, adjoint au directeur – Protection et surveillance de l'état de santé, Direction de santé publique
Nancy Côté, cheffe de service – Protection et surveillance de l'état de santé, Direction de santé publique

Coordination des travaux

Céline Dufour, coordonnatrice professionnelle – Surveillance de l'état de santé de la population et de vigie

Rédaction

Tigawendé Prosper Kaboré, agent de planification, de programmation et de recherche – Surveillance de l'état de santé de la population et de vigie

Validation des données

Abdezhar Bamohammi et Sylvie Chrétien, techniciens en recherche

Mise en page

Jacinthe Bélanger, agente administrative

Édition

Le présent document est disponible uniquement en version électronique à l'adresse : www.lavalensante.com, section Informations pratiques – Données sur la population.

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2024
ISBN : XXX

Ce document peut être reproduit et communiqué au public par quelque moyen que ce soit à des fins éducatives ou non commerciales, à condition d'en mentionner la source. Toute autre utilisation doit faire l'objet d'une autorisation préalable du Centre intégré de santé et de services sociaux de Laval. Cette autorisation peut être obtenue en formulant une demande à droitsdauteur.ciessler@ssss.gouv.qc.ca.

© Centre intégré de santé et de services sociaux de Laval, 2024

Les maladies vasculaires cérébrales (MVC) englobent toutes les conditions qui affectent les vaisseaux du cerveau et qui entraînent un déficit neurologique. Les MVC se divisent principalement en accident vasculaire cérébral (AVC) ischémique et hémorragique¹. L'étiologie ischémique est la plus fréquente et résulte de l'interruption ou de l'insuffisance de la circulation dans un vaisseau cérébral en raison de la présence d'un caillot. Elle est aussi appelée infarctus cérébral. La rupture d'un vaisseau irriguant le cerveau caractérise l'étiologie hémorragique².

Dans ce document, les données présentées proviennent du Système intégré de surveillance des maladies chroniques du Québec (SISMACQ), développé par l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ). À noter que les données sur les MVC sont mises à jour chaque année.

Ainsi, on considère qu'un individu ayant 20 ans ou plus est atteint de maladies vasculaires cérébrales s'il satisfait à l'un ou l'autre des critères suivants, soit :

- a) avoir eu un diagnostic (principal ou secondaire) de maladies vasculaires cérébrales inscrit au fichier MED-ÉCHO³;
- b) avoir eu deux diagnostics de maladies vasculaires cérébrales enregistrés au fichier des services médicaux rémunérés à l'acte⁴ au cours d'une période d'un an⁵.

Ce document présente l'incidence (nouveaux cas diagnostiqués au cours d'une année) et la prévalence (ensemble des cas diagnostiqués) des MVC à Laval dans la population âgée de 20 ans ou plus. Les données lavalloises sont également comparées à celles de l'ensemble du Québec.

MISE EN GARDE : En 2016, la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) a procédé à la modernisation de son système de facturation des services médicaux rémunérés à l'acte. Le nouveau système a entraîné une diminution de la saisie des codes de diagnostic dans le fichier des services médicaux rémunérés à l'acte. Par conséquent, les résultats de cet indicateur doivent être interprétés avec prudence à partir de l'année financière 2016-2017. L'incidence et la prévalence pourraient être sous-estimées.

¹ Source : Fiche-indicateur (PNS : SP2-306), Institut national de santé publique du Québec (INSPQ), 2023.

² *Idem.*

³ **Codes diagnostics : CIM-9 :** 362.3 (Occlusion vasculaire rétinienne), 430 (Hémorragie sous-arachnoïdienne), 431 (Hémorragie cérébrale), 433.x1 (Occlusion et sténose des artères précérébrales avec infarctus cérébral), 434.x1 (Occlusion des artères cérébrales avec infarctus cérébral), 435 (Ischémie cérébrale transitoire), 436 (Maladies vasculaires cérébrales non précisées comme étant hémorragiques ou par infarctus) **ou leurs équivalents CIM-10-CA :** G45 (Accidents ischémiques cérébraux transitoires et syndromes apparentés, excepté G45.4), H34.0 (Occlusion transitoire de l'artère de la rétine), H34.1 (Occlusion de l'artère centrale de la rétine), I60 (Hémorragie sous-arachnoïdienne), I61 (Hémorragie intracérébrale), I63 (Infarctus cérébral, excepté I63.6), I64 (Accident vasculaire cérébral, non précisé comme étant hémorragique ou par infarctus).

⁴ **Codes diagnostics : CIM-9 :** 430 (Hémorragie sous-arachnoïdienne), 431 (Hémorragie cérébrale), 434 (Occlusion des artères cérébrales), 435 (Ischémie cérébrale transitoire), 436 (Maladies vasculaires cérébrales non précisées comme étant hémorragiques ou par infarctus)

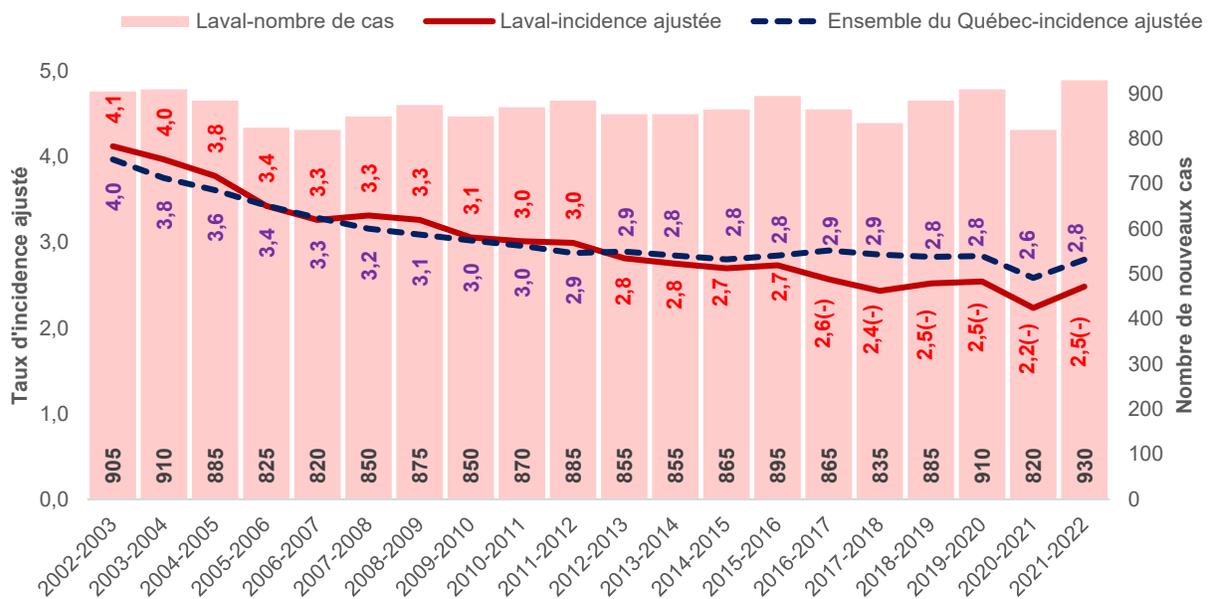
⁵ Source : Fiche-indicateur (PNS : SP2-306), Institut national de santé publique du Québec (INSPQ), 2023.

Incidence des maladies vasculaires cérébrales

Chaque jour, près de trois habitants de Laval de 20 ans ou plus reçoivent un diagnostic de MVC

- En 2021-2022, on compte 930 nouveaux cas diagnostiqués de MVC chez les Lavallois de 20 ans ou plus.
- Le nombre annuel de nouveaux cas lavallois est resté relativement stable au cours des vingt dernières années, oscillant entre 820 et 930 cas. Le faible nombre de nouveaux cas en 2020-2021 (820 cas) pourrait en partie s'expliquer par la baisse d'utilisation des services médicaux et hospitaliers lors de la pandémie de COVID-19.
- Le taux d'incidence s'établit à 2,5 cas pour 1 000 personnes, un taux inférieur à celui de l'ensemble du Québec (2,8 cas pour 1 000 personnes).
- Les taux ont connu une diminution au cours des deux dernières décennies tant à Laval que dans l'ensemble du Québec, passant de 4,1 cas (2002-2003) à 2,5 cas (2021-2022) pour 1 000 Lavallois. Laval affiche des taux plus faibles que l'ensemble du Québec depuis 2016-2017.

Graphique 1 : Nombre de nouveaux cas et incidence ajustée* (pour 1 000 personnes) des maladies vasculaires cérébrales, population âgée de 20 ans ou plus, Laval et ensemble du Québec, 2002-2003 à 2021-2022



Notes :

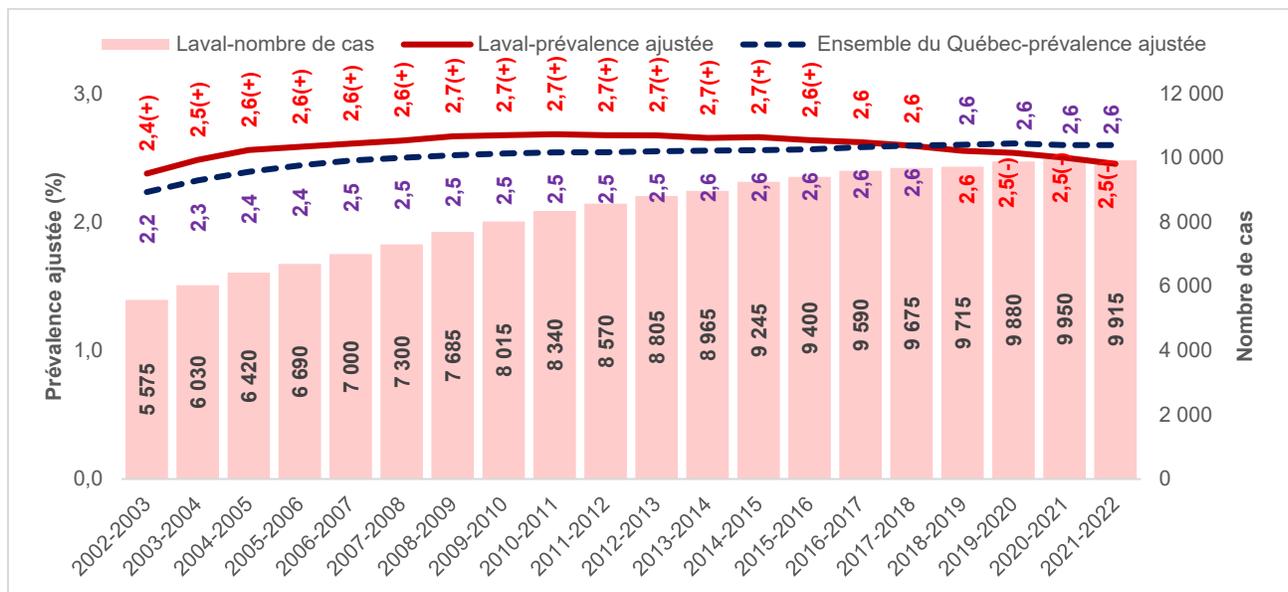
- Les nombres sont arrondis aléatoirement à l'unité de 5.
- (-) Valeur significativement plus faible que celle du reste du Québec, au seuil de 1 %.
- * Le taux ajusté est calculé selon la structure par âge, les sexes réunis, de la population de l'ensemble du Québec en 2011. L'ajustement permet de comparer les taux entre différents territoires ou années.

Source des données : Système intégré de surveillance des maladies chroniques du Québec (SISMACQ), Institut national de santé publique du Québec (INSPQ), 2002-2003 à 2021-2022.

Prévalence des maladies vasculaires cérébrales

- En 2021-2022, Laval affiche une prévalence (2,5 %) légèrement inférieure à celle de l'ensemble du Québec (2,6 %).
- Le nombre de cas annuels des MVC chez les Lavallois âgés de 20 ans ou plus est en augmentation depuis 2002-2003, passant de 5 575 à 9 915 cas en 2021-2022. Cette hausse s'explique essentiellement par le vieillissement de la population et la croissance démographique de la population.
- Dans la région de Laval, la prévalence des MVC est passée de 2,4 à 2,7 %, entre 2002-2003 et 2014-2015. Depuis 2015-2016, la prévalence est restée relativement stable, passant de 2,5 à 2,6 % en 2021-2022.
- Les taux de prévalence dans la région de Laval sont plus élevés que ceux de l'ensemble du Québec pour la période de 2002-2003 à 2015-2016, mais plus faibles pour la période allant de 2019-2020 à 2021-2022.
- Laval occupe le 3^e rang des régions du Québec ayant une faible prévalence de MVC en 2021-2022, suivant la Capitale-Nationale (2,3 %) et l'Estrie (2,3 %) qui sont ex æquo.

Graphique 2 : Nombre de cas et prévalence ajustée* (%) des maladies vasculaires cérébrales, population âgée de 20 ans ou plus, Laval et ensemble du Québec, 2002-2003 à 2021-2022



Notes :

- Les nombres sont arrondis aléatoirement à l'unité de 5.
- (+/-) Valeur significativement plus élevée ou plus faible que celle du reste du Québec, au seuil de 1 %.
- * La prévalence ajustée est calculée selon la structure par âge, les sexes réunis, de la population de l'ensemble du Québec en 2011. L'ajustement permet de comparer les taux entre différents territoires ou années.

Source des données : Système intégré de surveillance des maladies chroniques du Québec (SISMACQ), Institut national de santé publique du Québec (INSPQ), 2002-2003 à 2021-2022.

La prévalence des MVC augmente rapidement avec l'âge.

- En 2021-2022, la prévalence des MVC chez les Lavallois s'affiche ainsi selon le groupe d'âge : **0,6 %** chez les 35 à 49 ans; **2,0 %** chez les 50 à 64 ans; **5,3 %** chez les 65 à 74 ans et **12,6 %** chez les 75 ans ou plus.

Malgré une prévalence masculine supérieure, plus de femmes que d'hommes ont un diagnostic de MVC en termes de nombre.

- En 2021-2022, parmi la population âgée de 20 ans ou plus, la prévalence ajustée de MVC à Laval est de 2,6 % pour les hommes et de 2,4 % pour les femmes. Pourtant, on compte 5 265 Lavalloises et 4 650 Lavallois vivant avec un diagnostic de MVC. Ceci est relatif au plus grand nombre de femmes parmi les personnes âgées (65 ans ou plus) et à l'augmentation de la prévalence de MVC avec l'âge.



SURVEILLANCE
de l'état de **SANTÉ**
de la **POPULATION**



Direction de santé publique

Centre intégré de santé et
de services sociaux de Laval